

UR.

COMMUNE DE MANTES-LA-VILLE

Dossier DP 78362 26 00079

Déposé le : **01/07/2026**

Affiché le : **03/07/2026**

Objet des travaux : **Installation d_un générateur photovoltaïque sur le plan de la toiture parallèlement à la couverture, de couleur noire.**

Adresse du terrain :

**31 Route de Saint-Germain
78711 Mantès-la-Ville**

Référence(s) cadastrale(s) : **AH445**

Dossier suivi par :

Julie DINIS (06 22 81 38 57 - julie.dinis@gpseo.fr)

Communauté Urbaine GPS&O

Service instruction du droit des sols

DESTINATAIRE :

Madame REHABI AISSA

EDF solutions solaires

43 Rue du Saule Trapu

91300 Massy

CERTIFICAT DE DÉCISION DE NON-OPPOSITION À UNE DÉCLARATION PRÉALABLE délivré par le Maire au nom de la commune

Le Maire de la commune de MANTES-LA-VILLE certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de **REHABI AISSA représentante de la société EDF solutions solaires** enregistrée sous le numéro **DP 78362 26 00079** pour le projet décrit dans le cadre ci-dessus depuis le **01/08/2026**.

Le dossier a été transmis le 05/08/2026 au préfet ou à son délégué dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Ce certificat est délivré en application de l'article R. 424-13 du code de l'urbanisme.

A MANTES-LA-VILLE, le 03/08/2026

Le Maire de MANTES-LA-VILLE



Sami DAMERGY